

Les 7 et 9 octobre, soyons solidaires face à la répression des soutiens aux luttes des migrantes :

Depuis les évacuations, parfois violentes, de différents campements de réfugié-es dans Paris ces derniers mois, la situation de ceux-ci/celles-ci, relogé-e-s dans des centres d'hébergement ou à l'hôtel, restent toujours des plus précaires.

Les conditions de prise en charge laissent dans la plupart des cas à désirer : absence de suivi juridique et médical, peu ou pas de tickets de métro, nourriture insuffisante... Le 12 août dernier, les migrant-es hébergé-es dans le centre d'Emmaüs Solidarité rue Raymond Losserand, ont commencé une grève de la faim pour protester contre les conditions indignes qu'ils et elles subissaient en contradiction avec les promesses faites par le directeur de l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) lors de leur évacuation de la halle Pajol.

Le soir même, quatre militant-es, dont deux camarades de SUD Culture Solidaires, présent-es dans ce centre pour soutenir à leur demande les réfugié-es, ont été arrêté-es et placé-es en garde à vue durant 48 heures puis déferé-es. Ils/elles sont convoqués devant le tribunal le 9 octobre prochain pour "séquestration" et "refus de prélèvement d'ADN".

Notre organisation syndicale apporte son entier soutien à l'ensemble des camarades poursuivi-es, fait part de sa consternation face à l'attitude d'Emmaüs Solidarité en cette occasion, dénonce une politique répressive cherchant toujours plus à criminaliser toute action de solidarité envers les réfugié-es. Elle exige l'abandon immédiat de l'ensemble des poursuites à l'encontre des quatre militant-es poursuivi-es et le respect des différents engagements pris envers les réfugié-es. Elle réclame la liberté effective de circulation et d'installation des personnes, l'arrêt immédiat des expulsions, la régularisation immédiate de tous/toutes les "sans-papiers", l'autorisation de séjour et de travail sur simple demande, avec une carte de séjour de 10 ans, la fermeture des centres de rétention et abolition de toute rétention administrative, le droit d'asile en application de la convention de Genève art. 1

Elle appelle à se rassembler pour appuyer les 4 militant-e-s poursuivi-e-s :

*** Le mercredi 7/10, à 17h30, place Marguerite de Navarre, métro Châtelet-les-Halles (lignes 1, 4, 7, 11, RER A, B, D).**

*** Et surtout Vendredi 9/10, à partir de 9h et jusqu'à 14h, place du Châtelet, métro Châtelet-les-Halles.**

**SOYONS NOMBREUX/SES A SOUTENIR
LES CAMARADES POURSUIVI-ES !**